

**N°HAB/2024/18****Département de l'Yonne****Communauté de Communes  
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	22 mars 2024	<b>Nombre de conseillers communautaires</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	22 mars 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

**Séance du 4 avril 2024.**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatre avril deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER  
M. Sébastien DORA, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD  
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT  
M. Richard ZEIGER, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY  
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Kévin AUGÉ  
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Nicolas SORET  
Mme Michèle BARRY, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER  
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS  
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT  
M. Jacques COURTAT, pouvoir à M. Laurent CHAT  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Patrice CHASSERY  
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND****Objet : Nouveau règlement des aides à l'amélioration de l'habitat Jovinien**

HAB/2024/18

Conseil communautaire du  
4 avril 2024

**Objet : Nouveau règlement des aides à l'amélioration de l'habitat Jovinien**  
(voir nouveau règlement en pièce jointe)

Le vice-président expose qu'il est nécessaire d'adopter un nouveau règlement des aides à l'habitat « Aide aux propriétaires occupants » afin de rester cohérent avec le dispositif de l'Etat « Ma Prime Rénov' ». Il est également proposé d'élargir le dispositif des aides de la Communauté de Communes du Jovinien actuel afin d'encourager la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire au-delà du Programme d'Intérêt Général (PIG) en cours pour les ménages de la première tranche des ressources supérieures ainsi qu'aux bailleurs. Ce nouveau règlement peut être mis en place à budget constant en utilisant l'enveloppe auparavant consacrée aux rénovations BBC dans le cadre du conventionnement avec la Région BFC, et arrivée à son terme.

**VU** la compétence « Politique du logement et du cadre de vie – Création, gestion et animation de la Maison de l'habitat du Jovinien » de la Communauté de Communes du Jovinien, conformément à ses statuts,

**VU** la délibération HAB/2022/29 portant mise à jour du règlement des aides à l'habitat « aide aux propriétaires occupants »,

**VU** la réunion de la commission habitat en date du 12 février 2024,

**VU** le projet de nouveau règlement des aides à l'amélioration de l'habitat Jovinien,

**VU** l'exposé du vice-Président,

**VU** la Conférence des Maires du 19 mars 2024,

**Le conseil communautaire,**

**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Pour : 49**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**-ACCEPTE** le règlement des aides à l'amélioration de l'habitat Jovinien tel qu'annexé,

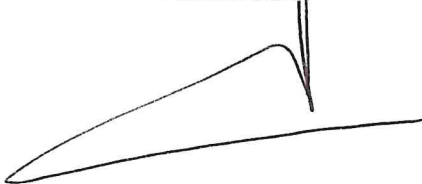
**-DIT** que le précédent règlement des aides à l'habitat « Aide aux propriétaires occupants » est abrogé,

**-AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le présent règlement ainsi que toutes les pièces s'y rapportant,

**-AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Le Président

Nicolas SORET



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

